

Questionnaire CDRNM pour le 15 juillet 2013

A Composition de la CDRNM

Comme indiqué dans l'arrêté ci-joint, la CDRNM se compose actuellement de trois collèges réunissant chacun douze membres.

1- Pour chacun des collèges et sachant qu'ils doivent comporter le même nombre de directions, jugez-vous le nombre de celles-ci ?

- adapté insuffisant trop important

3- Quels autres acteurs ayant des compétences pour la définition de la stratégie départementale de gestion des risques naturels pensez-vous utile de convier ?

Vous proposez trois entités en les priorisant :

| en qualité de membre permanent de la commission | ponctuellement selon les thématiques étudiées |
|---|---|
| 1- | 1- |
| 2- | 2- |
| 3- | 3- |

B Périodicité des réunions de la CDRNM

Depuis février 2011, la CDRNM s'est réunie quatre fois à raison de deux réunions annuelles :

1- Le rythme de deux réunions par an vous semble-t-il ?

- adapté insuffisant trop important

2- La mise en oeuvre en fin d'année d'une réunion de programmation des travaux de la CDRNM pour l'année suivante vous semble ?

- indispensable inutile

C Les travaux de la CDRNM

1- Classez par priorité (de 1 à 5 par ordre croissant) les missions proposées :

| Missions | Priorité |
|---|----------|
| la diffusion d'information réglementaire | |
| la présentation de l'actualité sur les projets pilotés soit par l'État soit par les collectivités | |
| un lieu de réflexion pour définir les outils à mettre en oeuvre sur le territoire en vue de l'acculturation des acteurs concernés par les risques | |
| l'examen d'un projet ou d'une démarche initiée telle qu'un PAPI | |
| Un lieu de réflexion sur la stratégie à conduire sur les quatre piliers de la gestion du risque (l'information - la prévention - la protection - la gestion de crise) pour réduire la vulnérabilité des territoires exposés | |

2- Quels moyens de partage d'expériences et d'information vous semble-t-il pertinent de créer ?

MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION